



**F**in 2008, plusieurs chantiers de la région Centre ont donné lieu à **des intoxications au plomb**, dont certaines graves ayant nécessité hospitalisation et traitement spécifique.

La même cause dans chaque épisode : **sous-estimation du risque lié à l'intervention sur des peintures anciennes contenant du plomb.**

### Un danger toujours actuel

La céruse ou "blanc de plomb" a été largement utilisée jusqu'en 1948, date de son interdiction d'usage pour les professionnels. Mais l'interdiction absolue de mise sur le marché ne date que de 1993 et l'interdiction définitive d'emploi de 2003. Par ailleurs, le minium a été massivement appliqué comme anti-corrosif jusqu'aux années 1970, et les peintures actuelles peuvent encore contenir des pigments à base de plomb.

**La date de construction est donc un critère insuffisant pour garantir l'absence de "peinture au plomb".**



Les immeubles construits avant 1949 représentent 1/3 du parc immobilier actuel ; la date de construction à elle seule ne garantit pas l'absence de plomb.

## Quelles sont les tâches à risque ?

Tous travaux sur des supports recouverts de peinture au plomb, en particulier : grattage, ponçage, piochage, décapage, sablage, grenailage mais aussi nettoyage à sec de sites où sont effectués ces travaux.

**ATTENTION à la superposition de plusieurs couches de peintures : les plus profondes et plus anciennes peuvent contenir du plomb.**

## Comment peut-on être contaminé ?

En respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

### ◆ Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant en ayant les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres objets.



L'hygiène doit être rigoureuse.

### ◆ Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et à votre domicile : **vous continuez à vous contaminer et vous contaminez vos proches.**



Les moyens de protection collectifs et individuels doivent être mis à disposition et utilisés.

## Quels sont les principaux effets sur la santé ?

◆ Une exposition importante peut entraîner une intoxication aiguë se manifestant par :

- des troubles digestifs (douleurs abdominales, vomissements) le plus souvent,
- des troubles neurologiques avec convulsions, plus rares.

Les autres atteintes (du rein ou du foie) n'entraînent pas toujours de symptômes.

◆ Des doses plus faibles mais continues ou répétées peuvent entraîner :

→ **Chez vous et éventuellement les autres adultes contaminés par votre intermédiaire :**

- une dégradation de l'état général : perte de l'appétit, amaigrissement,
- une **anémie** se manifestant par une fatigabilité
- des douleurs abdominales,
- une atteinte des **nerfs** qui commandent les mains et les doigts avec paralysie,
- une **hypertension artérielle**,
- une **insuffisance rénale**,
- une atteinte cérébrale avec baisse des capacités intellectuelles, troubles de la mémoire,
- des **troubles de la reproduction** chez l'homme (baisse de la fertilité) et chez la femme (stérilité, avortements) : **le plomb est classé "Reprotoxique"**.

**ATTENTION**  
le plomb est stocké dans l'organisme, il continue à produire ses effets même lorsque l'exposition a cessé.

→ **Chez les enfants que vous risquez de contaminer :**

le plomb perturbe le **développement du cerveau**, entraînant un retard des acquisitions notamment scolaires. L'atteinte est d'autant plus grave qu'elle survient tôt dans la vie : de véritables retards mentaux sont possibles chez les enfants nés de mères exposées pendant leur grossesse.

**Le plomb est particulièrement dangereux chez les femmes enceintes et les enfants**

**les travaux exposant au plomb sont interdits :  
aux femmes enceintes  
aux jeunes de moins de 18 ans.**